



Procter & Gamble
 Fabric & Home Care Division
 Ivorydale Technical Center
 5299 Spring Grove Avenue
 Cincinnati, OH 45217-1087

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

MSDS #: **FH/H/2004/LDLS-6ZXPB9-CHEER**

Issue Date: **1/01/07**

FH/H/2004/LDLS-632K95-CHEER

Supersedes: **FH/H/2002/LDLS-522GKL**

Issue Date: **3/25/02**

SECTION I - PRODUCT IDENTIFICATION

Identity: **Granular Laundry Detergent**

Brands: **CHEER (All Variations except Cheer Complete)**

Hazard Rating:	Health: 1	4= EXTREME
	Flammability: 0	3= HIGH
	Reactivity: 0	2= MODERATE
		1= SLIGHT

Emergency Telephone Number: 1-800-632-4337 or call Local Poison Control Center

SECTION II - COMPOSITION AND INGREDIENTS

Ingredients/Chemical Name: Biodegradable surfactants and enzymes.

Hazardous Ingredients as defined by OSHA, 29 CFR 1910.1200., and/or WHMIS under the HPA:

<u>Chemical Name</u>	<u>Common Name</u>	<u>CAS No.</u>	<u>Recommended Limits</u>	<u>Composition Range</u>	<u>LD50 and/or LC50</u>
Sodium Carbonate	Soda ash	497-19-8	N/K	10 – 30%	1.9 g/kg (Rats, Oral)
Subtilisin*	Proteolytic Enzyme	9014-01-1	NIOSH/ACGIH STEL 0.00006 mg/m ³	< 0.1%	> 5 g/kg (Rats, Oral)
Linear Alkyl Benzene Sulfonic Acid, Sodium Salt	Sodium Alkyl Benzene Sulfonate	68081-81-2	N/K	5 – 10%	0.7 - 1.3 g/kg (Rats, Oral)
Alkyl Sulfate, Sodium Salt	Sodium Alkyl Sulfate	68081-98-1 & Proprietary	N/K	3 – 7%	1.3 - 2.1 g/kg (Rats, Oral)

Under normal consumer use, this product would not constitute a hazardous product under US OSHA Hazard Communication. With increased exposure (compared with consumer use) this mixture, when tested as a whole, is considered an inhalation hazard (enzymes) and an eye irritant within the meaning of the OSHA Hazard Communication Standard.

*Subtilisin is listed on Table Z-1-A (1989 Air Contaminants Rule - 29 CFR 1910.1000). Though Table Z-1-A was revoked on 6/30/93, the following U.S. states continue to enforce Table Z-1-A limits: Alaska, Connecticut, Minnesota, Michigan, New York, Tennessee, Vermont, and Washington. The OSHA STEL (as listed on Table Z-1-A) is 0.00006 mg/m³.

SECTION III - HAZARDS IDENTIFICATION

Health Hazards (Acute and Chronic):

Ingestion: May cause transient gastrointestinal irritation.
 Eye Contact: Contact may cause mild, transient irritation.
 Skin: None.
 Inhalation: Heavy exposure to dust may cause transient respiratory tract irritation. Prolonged heavy exposure to dust may cause respiratory sensitization.

Signs and Symptoms of Exposure:

Ingestion: Possible mild gastrointestinal irritation with nausea, vomiting, and/or diarrhea.
 Eye Contact: Eye contact with the product or its aqueous solution may produce transient superficial irritation.
 Skin: None.
 Inhalation: Heavy exposure to dust may cause transient respiratory tract irritation.

SECTION IV - FIRST AID INFORMATION

Emergency and First Aid Procedures:

Ingestion: Give milk or water.
 Eye Contact: Flush eyes with water for 15 minutes.
 Skin: Rinse exposed area with water.
 Inhalation: Leave dusty area. In rare cases a respiratory reaction can occur which may include tightness of chest and difficulty breathing. If this occurs, seek medical attention immediately.

Other: Consumer product packages have a caution statement:

US: "CAUTION: EYE IRRITANT. MAY BE HARMFUL IF SWALLOWED. In case of eye contact, flush with water. If swallowed, give a glassful of water or milk. Call a physician. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN."

CANADA: "CAUTION: MAY IRRITATE EYES. Do not get in eyes. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. MAY BE HARMFUL IF SWALLOWED. FIRST AID TREATMENT: Contains biodegradable anionic surfactants and enzymes. If swallowed, give a glassful of water or milk and call a Poison Control Centre or doctor immediately. Do not induce vomiting. If in eyes, rinse them well with water for 15 minutes."

SECTION V - FIRE FIGHTING INFORMATION

Flash Point: N/A **Explosive Limits:** LEL: N/A

Method Used: N/A UEL: N/A

Extinguishing Media: CO₂, water, or dry chemical may be used. Firefighters should be equipped with self-contained breathing apparatus to protect against potentially irritating or sensitizing fumes.

Special Fire Fighting Procedures: None.

Unusual Fire Hazards: None known.

Stability Unstable: **Conditions to Avoid:** Open flame.
 Stable:

Incompatibility (Materials to Avoid): None known.

Hazardous Decomposition/By Products: None known.

Hazardous Polymerization: *May Occur:* *Conditions to Avoid:* Open flame.

Will Not Occur:

SECTION VI - ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal Precautions: Minimize dust levels while collecting product (see "Inhalation" health effects). Prevent exposure to dust with NIOSH approved respirators with HEPA filters. Use gloves to minimize skin contact.

Environmental Precautions: DISPOSAL IS TO BE PERFORMED IN COMPLIANCE WITH ALL FEDERAL, STATE/PROVINCIAL AND LOCAL REGULATIONS. Small (household) solutions may be disposed of in sewer. Dry product may be landfilled if permitted by local regulations. Discard empty container in trash. Waste water containing product may be sewered in compliance with all federal and state/provincial regulations, and local ordinances.

Steps To Be Taken in Case Material is Released or Spilled: Review Personal Precautions, FIRE FIGHTING MEASURES, HANDLING AND STORAGE, and EXPOSURE CONTROL, PERSONAL PROTECTION sections before proceeding with clean-up. Use appropriate personal protective equipment during clean-up. Spilled material may be a slip hazard.

For Dry Spills, collect material in an approved container while minimizing dust generation. Vacuum, as appropriate, remaining dust on floor. Recycle or dispose of product, as necessary, in accordance with regulations and other requirements in this section.

Flush small (household) quantities down acceptable sanitary/process sewer. Wipe up small spills with a damp cloth. Dispose of according to local regulations.

SECTION VII - HANDLING AND STORAGE

Precautions To Be Taken in Handling and Storing: Avoid skin contact and breathing product dust. Store in a cool, dry place. Keep product dry to maintain free-flowing granules.

Other Precautions: None.

SECTION VIII - EXPOSURE CONTROLS, PERSONAL PROTECTION

This section only applies to the product when used in an industrial setting.

Respiratory Protection (Specify Type): Industrial use may require a NIOSH approved respirator with HEPA filters.

Ventilation: *Local Exhaust:* Industrial use may require LEV.

Special: None.

Mechanical (General): General dilution ventilation is adequate.

Other: None.

Eye Protection: If a splash of product in solution is likely, chemical goggles may be needed.

Protective Gloves: Protective gloves (rubber, neoprene) should be used for any prolonged direct contact.

Other Protective Equipment: Protective disposable suits may be required under heavy industrial dust conditions.

SECTION IX - PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Boiling Point (°F): N/A	Specific Gravity (H₂O=1): N/A
Vapor Pressure (mm Hg): N/A	Percent Volatile by Volume (%): N/A
Vapor Density (Air=1): N/A	Evaporation Rate (nBuOAc=1): N/A
Odor Threshold: N/A	Freezing Point: N/A
Coefficient of Water/Oil Distribution: N/A	pH (1% solution): ~10-11
Viscosity: N/A	Reserve Alkalinity: ~5-7 (to pH 9.5)
Scooped Density: ~663 g/L	Solubility in Water: Mostly soluble at 20°C.
Appearance and Odor: White powder. Product is perfumed.	Physical State: Solid granules at 20°C.

SECTION X - STABILITY AND REACTIVITY

Possible Hazardous Reactions/Conditions: None known.
Conditions to Avoid: Open flame.
Materials to Avoid: None known.
Hazardous Decomposition Products: None known.
Other Recommendations: None.

SECTION XI - TOXICOLOGICAL INFORMATION

LD50 (rats oral): 2.8 - 7.1 g/kg
ED50 approx. 15-119 mg/kg

SECTION XII - ECOLOGICAL INFORMATION

No concerns at relevant environmental concentrations. This product contains an anionic surfactant that has an aquatic 96 hr LC50 of 0.92 ppm (*Pimephales promelas*, OECD 203 test). This is the lowest L/EC50 amongst fish, Daphnia and algae. This surfactant is rapidly biodegradable under aerobic and anaerobic conditions (protocols: OECD 301-B and ECETOC 1988, respectively). The levels of biodegradation in these standard test conditions are >70%. Its removal in municipal sewage treatment is expected to be >99% based on standard laboratory test methods. Environmental risk assessment confirms comfortable safety margins because of its high removal and fast biodegradability kinetics.

SECTION XIII - DISPOSAL CONSIDERATIONS

Waste Disposal Method: DISPOSAL IS TO BE PERFORMED IN COMPLIANCE WITH ALL FEDERAL, STATE/PROVINCIAL AND LOCAL REGULATIONS. Dry product from consumer may be landfilled. Industrial dry product may be landfilled if permitted by local regulations or may be incinerated if landfill disposal is not allowed. Consumer may discard empty container in trash, or recycle where facilities exist. Industrial producer may discard empty, individual containers in trash. Multiple empty and/or damaged containers should be compacted and landfilled, in accordance with all applicable regulations, or incinerated. Consumer produced household solutions may be disposed of to sewer. Industrial waste water containing product may be seweraged if in compliance with all federal, and state/provincial regulations and local ordinances.

SECTION XIV - TRANSPORT INFORMATION

The finished product is non-hazardous under DOT.

SECTION XV - ADDITIONAL REGULATORY INFORMATION

All intentionally-present components are listed on the US TSCA Inventory.
This product is not subject to warning labeling under California Proposition 65.
No components are affected by Significant New Use Rules (SNURs) under TSCA §5.
All ingredients are CEPA approved for import to Canada by Procter & Gamble.
This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the Canadian Controlled Products Regulations (CPR) and this MSDS contains all information required by the Controlled Products Regulations.
Sodium carbonate (497-19-8) is listed on the Canadian WHMIS Ingredient Disclosure List (IDL) as item number 1431, with a threshold of 1%.

SECTION XVI - OTHER INFORMATION

****N/A. - Not Applicable**

****N/K. - Not Known**

The submission of this MSDS may be required by law, but this is not an assertion that the substance is hazardous when used in accordance with proper safety practices and normal handling procedures. Data supplied is for use only in connection with occupational safety and health.

The information contained herein has been compiled from sources considered by Procter & Gamble to be dependable and is accurate to the best of the Company's knowledge. The information relates to the specific material designated herein, and does not relate to the use in combination with any other material or any other process. Procter & Gamble assumed no responsibility for injury to the recipient or third persons, for any damage to any property resulting from misuse of the controlled product.



Procter & Gamble
 Filiale de l'entretien des tissus et de la maison
 Ivorydale Technical Center
 5299, avenue Spring Grove
 Cincinnati (Ohio) 45217-1087

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° de la fiche signalétique : **FH/H/2004/LDLS-6ZXPB9-CHEER** Date de publication : **1/1/07**
FH/H/2004/LDLS-632K95-CHEER
 Remplace : **FH/H/2002/LDLS-522GKL** Date de publication : **25/3/02**

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identification : **Détergent à lessive en granules**

Marques : **CHEER (Toutes les formules à l'exception de Cheer Complete)**

Évaluation du danger :

Santé : **1** 4 = EXTRÊME
 Inflammabilité : **0** 3 = ÉLEVÉ
 Réactivité : **0** 2 = MODÉRÉ
 1 = LÉGER

Numéro de téléphone d'urgence : 1-800-632-4337 ou appelez votre centre antipoison local.

SECTION II - COMPOSITION ET INGRÉDIENTS

Ingrédients/Nom chimique : Enzymes et surfactifs et biodégradables

Ingrédients dangereux tels que définis par la norme OSHA 29 CFR 1910.1200 et/ou le SIMDUT en vertu de la Loi sur les produits dangereux :

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>Limites recommandées</u>	<u>Écart de la composition chimique</u>	<u>DL50/CL50</u>
Carbonate de sodium	Carbonate de soude	497-19-8	Non connues	10 – 30 %	1,9 g/kg (rats - oral)
Subtilisine*	Enzyme protéolytique	9014-01-1	Valeur STEL (limite d'exposition à court terme) établie par le NIOSH et l'ACGIH : 0,00006 mg/m ³	< 0,1 %	> 5 g/kg (rats - oral)
Benzènesulfonate d'alkyle à chaîne droite, sel de sodium	Alkyl benzènesulfonate	68081-81-2	Non connues	5 – 10 %	0,7 – 1,3 g/kg (rats - oral)
Sulfate d'alkyle, sel de sodium	Alkylsulfate de sodium	68081-98-1 et exclusif	Non connues	3 – 7 %	1,3 – 2,1 g/kg (rats - oral)

Dans des conditions d'utilisation normale (usage domestique), ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu de la norme Hazard Communication de l'OSHA (États-Unis). Dans des conditions d'exposition prolongée (comparativement à un usage domestique), ce mélange, lorsqu'il est testé en entier, constitue un risque d'inhalation (enzymes) et un irritant pour les yeux au sens où on l'entend dans la norme Hazard Communication de l'OSHA.

* La subtilisine apparaît au tableau Z-1-A (1989 Air Contaminants Rule - 29 CFR 1910.1000). Bien que le tableau Z-1-A ait été révoqué le 30 juin 1993, les États américains suivants continuent d'appliquer les limites qui y figurent : Alaska, Connecticut, Minnesota, Michigan, New York, Tennessee, Vermont et Washington. La valeur STEL (limite d'exposition à court terme) établie par l'OSHA (et indiquée au tableau Z-1-A) est de 0,00006 mg/m³.

SECTION III – IDENTIFICATION DES DANGERS**Dangers pour la santé (aigus et chroniques) :**

Ingestion : Peut causer une irritation gastro-intestinale passagère.

Contact avec les yeux : Le contact peut causer une légère irritation passagère.

Contact avec la peau : Aucun

Inhalation : Une forte exposition à de la poussière peut causer une irritation passagère des voies respiratoires. Une forte exposition prolongée à de la poussière peut provoquer une sensibilisation des voies respiratoires.

Signes et symptômes de l'exposition :

Ingestion : Peut causer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausée, de vomissement et/ou de diarrhée.

Contact avec les yeux : Le contact avec le produit ou avec sa solution aqueuse peut causer une irritation superficielle passagère des yeux.

Contact avec la peau : Aucun

Inhalation : Une forte exposition à de la poussière peut causer une irritation passagère des voies respiratoires.

SECTION IV – PREMIERS SOINS**Procédures d'urgence et de premiers soins :**

Ingestion : Boire de l'eau ou du lait.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes.

Contact avec la peau : Rincer la région atteinte avec de l'eau.

Inhalation : Sortir de la zone poussiéreuse. Dans de rares cas, il peut se produire une réaction au niveau de la respiration, notamment un serrement de poitrine et de la difficulté à respirer. Le cas échéant, consulter un médecin sans attendre.

Autre : Les emballages du produit destinés aux consommateurs comportent une mise en garde:

ÉTATS-UNIS : « MISE EN GARDE : IRRITANT POUR LES YEUX. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. En cas de contact avec les yeux, bien rincer avec de l'eau. En cas d'ingestion, donner un verre d'eau ou de lait. Appeler un médecin. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. »

CANADA : « MISE EN GARDE : PEUT IRRITER LES YEUX. Éviter le contact avec les yeux. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PREMIERS SOINS : Contient des enzymes et des surfactifs anioniques biodégradables. En cas d'ingestion, donner un verre d'eau ou de lait et appeler le centre antipoison ou un médecin immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, bien rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. »

SECTION V – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MOYENS D'EXTINCTION**Point d'éclair :** S. O.**Limites d'explosion :** LIE : S. O.**Méthode utilisée :** S. O.

LSE : S. O.

Moyen d'extinction : CO₂, eau ou poudre extinctrice. Les pompiers doivent être munis d'un appareil respiratoire autonome s'ils risquent d'être exposés à de la fumée irritante ou sensibilisante.

Procédures spéciales d'extinction : Aucune**Risques d'incendie inhabituels :** Aucun risque connu**Stabilité***Instable :**Conditions à éviter :* Flamme nue*Stable :***Incompatibilité (matériaux à éviter) :** Aucun matériau connu**Produits de décomposition dangereux :** Aucun produit connu**Polymérisation dangereuse :** *Peut se produire :**Conditions à éviter :* Flamme nue*Ne se produira pas :* **SECTION VI – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Précautions personnelles : Réduire au minimum le niveau de poussières en suspension au moment de ramasser le produit (voir « Inhalation » sous « Dangers pour la santé », dans la section « Identification des dangers »). Prévenir l'exposition aux poussières en utilisant un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH et muni de filtres absolus (HEPA). Porter des gants afin de réduire au minimum le contact avec la peau.

Précautions environnementales : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX. Les petites quantités de solution (usage domestique) peuvent être évacuées dans les égouts. Le produit sec peut être enfoui là où les règlements locaux le permettent. Jeter le contenant vide au rebut. Les eaux usées contenant du produit peuvent être évacuées dans les égouts conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement : Consulter les mesures de précaution personnelle et de LUTTE CONTRE L'INCENDIE ainsi que les sections MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et PROTECTION PERSONNELLE ET CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AU PRODUIT avant de procéder au nettoyage. Porter l'équipement de protection individuelle approprié pendant le nettoyage. Le produit déversé pourrait être glissant et représenter un risque de chute.

En cas de déversement du produit sec, ramasser le produit dans un contenant approuvé en produisant le moins de poussière possible. S'il y a lieu, ramasser l'excédent de poussière au sol à l'aide d'un aspirateur. Recycler ou jeter le produit, le cas échéant, conformément aux règlements et directives de la présente section.

Évacuer les petites quantités (usage domestique) dans les égouts. Utiliser un chiffon humide pour nettoyer les déversements mineurs. Éliminer le produit conformément aux règlements locaux.

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour la manutention et l'entreposage : Éviter tout contact avec la peau et éviter de respirer les poussières du produit. Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le produit sec afin de conserver la fluidité des granules.

Autres précautions : Aucune

SECTION VIII – PROTECTION PERSONNELLE ET CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AU PRODUIT

Les données de cette section ne s'appliquent que lorsque le produit est utilisé dans un cadre industriel.

Protection des voies respiratoires (préciser le type) : L'usage industriel du produit pourrait nécessiter l'utilisation d'un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH et muni de filtres absolus (HEPA).

Ventilation : *Ventilation locale* : L'usage industriel du produit pourrait nécessiter l'utilisation d'un système d'évacuation à faibles émissions.

Spéciale : Aucune

Mécanique (générale) : Une ventilation avec apport d'air neuf convient.

Autre : Aucune

Protection des yeux : Lorsqu'il y a risque d'éclaboussure du produit dilué, le port de lunettes de protection peut se révéler nécessaire.

Gants de protection : Porter des gants de protection (caoutchouc, néoprène) en cas de contact direct et prolongé avec le produit.

Autre équipement de protection : L'usage industriel du produit dans des conditions de poussières denses pourrait nécessiter le port d'une tenue de protection jetable.

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition (°F) : S. O.

Densité (H₂O = 1) : S. O.

Tension de vapeur (mm Hg) : S. O.

Pourcentage volatil au volume (%) : S. O.

Densité de vapeur (Air = 1) : S. O.

Taux d'évaporation (nBuOAc = 1) : S. O.

Seuil de l'odeur : S. O.

Point de congélation : S. O.

Coefficient de répartition eau-huile : S. O.

pH (solution à 1 %) : ~ 10 - 11

Viscosité : S. O.

Alcalinité de réserve : ~ 5 - 7 (à pH de 9,5)

Densité volumique : ~ 663 g/L

Solubilité dans l'eau : Quasi soluble à 20 °C

Apparence et odeur : Poudre de couleur blanche.
Le produit est parfumé.

État physique : Granules solides à 20 °C

SECTION X - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions/conditions dangereuses possibles : Aucune connue

Conditions à éviter : Flamme nue

Matériaux à éviter : Aucun connu

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu

Autres recommandations : Aucune

SECTION XI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

DL50 (rats - oral) : 2,8 – 7,1 g/kg

DE50 : Environ 15 - 119 mg/kg

SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Ce produit est inoffensif à des concentrations appropriées dans l'environnement. Ce produit contient un surfactif anionique dont la valeur de la CL50 à 96 heures pour les organismes aquatiques est égale à 0,92 ppm (*Pimephales promelas*, test OCDE 203). Il s'agit de la plus basse concentration efficace moyenne chez les poissons, les daphnies et les algues. Ce surfactif se biodégrade rapidement dans des conditions aérobies et anaérobies (protocoles : OCDE 301-B et ECETOC 1988, respectivement). Les niveaux de biodégradation dans ces essais sont > 70 %. Selon des méthodes d'essai en laboratoire réglementaires, le traitement des eaux d'égout effectué par la municipalité devrait éliminer cette substance à > 99 %. L'évaluation des risques environnementaux indique une marge de sécurité suffisante en raison du taux élevé d'élimination de la substance et de sa vitesse de biodégradation.

SECTION XIII – RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX. Dans le contexte d'un usage domestique, le produit sec peut être enfoui. Dans le contexte d'un usage industriel, le produit sec peut être enfoui là où les règlements locaux le permettent; sinon, il peut être éliminé par incinération.

Le consommateur peut mettre le contenant vide au rebut ou il peut le mettre au recyclage là où l'on dispose des installations appropriées. Le producteur industriel peut mettre le contenant individuel vide au rebut. Les contenants multiples vides ou endommagés devraient cependant être compactés et enfouis, conformément aux règlements applicables, ou encore incinérés.

Les solutions préparées par le consommateur peuvent être évacuées dans les égouts. Les eaux usées industrielles contenant du produit peuvent être évacuées dans les égouts conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

SECTION XIV – INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

Le produit fini est considéré comme étant inoffensif selon le Department of Transportation (DOT) des États-Unis.

SECTION XV – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA RÉGLEMENTATION

Tous les composants intentionnellement présents figurent sur la liste TSCA (États-Unis).

Ce produit n'est pas assujéti à la proposition 65 de Californie (étiquetage de mise en garde).

Les Règles de la nouvelle utilisation importante ne modifient en aucun cas les composants conformément à la liste TSCA §5.

Tous les ingrédients ont été approuvés par la LCPE et peuvent être importés au Canada par Procter & Gamble.

Ce produit a été classé sous la catégorie Critères de risque du règlement canadien régissant les produits contrôlés et cette fiche signalétique contient toute l'information requise par ledit règlement.

Le carbonate de sodium (497-19-8) apparaît en regard du numéro 1431 sur la liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada), et il est associé à un seuil de 1 %.

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS****S. O. – Sans objet**

La présentation de cette fiche signalétique est requise par la loi, mais ce n'est pas une affirmation que la substance est dangereuse lorsque celle-ci est utilisée en respectant les bonnes règles de sécurité et les méthodes de manutention normales. Les données fournies ne peuvent être utilisées que dans le cadre de la sécurité et de la santé au travail.

Les renseignements de la présente fiche ont été compilés à partir de sources considérées comme fiables par la société Procter & Gamble, et ils sont exacts à sa connaissance. Ces renseignements ne concernent que la matière désignée par la présente fiche et non son utilisation en combinaison avec toute autre matière ou tout autre procédé. Procter & Gamble n'est pas responsable des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne, ni d'aucun dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte de produit contrôlé.